



HAL
open science

Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans le département de la Creuse

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Gilles Postel-Vinay,
P. Rio

► **To cite this version:**

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Gilles Postel-Vinay, P. Rio. Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans le département de la Creuse. [Rapport Technique] Inconnu. 1980, 25 p. hal-02338162

HAL Id: hal-02338162

<https://hal.science/hal-02338162>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Economie et Sociologie Rurales

Station de Paris
6, passage Tenaille
75014 PARIS

Station de Montpellier
Place Viala
34060 MONTPELLIER CEDEX

Station de Rennes
65, rue de St-Brieuc
35042 RENNES CEDEX

ENQUETE SUR LA DISTRIBUTION DU CREDIT
AUX AGRICULTEURS DANS LE DEPARTEMENT
DE LA CREUSE

D. AUBERT
J.P. BOMPARD
B. DESBROSSES
G. POSTEL-VINAY
P. RIO

Document de travail

Octobre 1980

SOMMAIRE

Avertissement	1
I. PRESENTATION DU DEPARTEMENT	2
II. EVOLUTION DU RECOURS DES EXPLOITATIONS A L'ENDETTEMENT <i>Après</i> DU CREDIT AGRICOLE	8
III. ETUDE DE LA CONCENTRATION DES ENCOURS	13
IV. LES PRETS SPECIFIQUES	18
IVA. Les prêts fonciers	18
IVB. Les prêts spéciaux d'élevage	20
IVC. Les prêts aux jeunes agriculteurs	24

....

avertissement

Cette note se réduit à une présentation commentée des premiers résultats de l'enquête menée dans la Creuse. La période étudiée couvre les années 1970 à 1975. La situation structurelle des exploitations est saisie au départ par les données du RGA, puis par celles de l'EPEXA en 1975. La méthode employée (1) consiste à utiliser pour le département de la Creuse, deux sous-échantillons EPEXA (le taux moyen de sondage est de 1/25) dont les exploitations sont analysées tant du point de vue de leur évolution structurelle que de celui de leur endettement. Les données sur ce point ont été recueillies par enquête auprès de la Caisse Régionale de la Creuse.

Ce texte ne comporte aucune annexe méthodologique ; en particulier on n'aborde pas ici les problèmes liés à la représentativité des échantillons utilisés. Toutefois, les grandes tendances présentées sont peu susceptibles d'être remises en cause, alors que tel ou tel résultat partiel pourra être nuancé ultérieurement.

(1) La méthode est décrite précisément dans le document "Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans deux départements : les Côtes-du-Nord et la Sarthe". INRA - Avril 1978.

I- présentation du département

1. EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE FINALE ET DES RESULTATS ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

Le département de la Creuse du point de vue de sa production agricole se caractérisait en 1970 par la faiblesse de sa production agricole finale (0,5 % de la production nationale). De 1970 à 1975 le rythme d'augmentation de sa production agricole a été plus soutenu que celui de la production nationale (+74 % en francs courants). Partant d'un niveau très faible la production par travailleur malgré son augmentation rapide reste à un niveau bas en 1975 (elle passe de 15 100 F en 1970 à 33 600 F en 1975).

S'il y a eu un certain rattrapage des revenus agricoles (cf. tableau 1 et graphique 1) départementaux au cours de cette période le niveau moyen reste bas. En posant la moyenne française égale à 100, le RBE des exploitations de la Creuse était de 54 en 1970, de 69 en 1975 ; la RBE par actif familial était de 42 et de 48 à ces mêmes dates. Il faut préciser cependant qu'en ce qui concerne les exploitations à temps complet l'évolution du revenu est plus sensible : le RBE par exploitation passant de 45 à 73 au cours de la période.

Tableau 1. Résultats économiques départementaux - 1970 - 1975.

Revenus	1970	1971	1972	1973	1974	1975
RBE départemental (millions de F)	158	175	228	180	237	290
RBE par exploitation (F) pour France = 100	11000 54	12700 56	17200 62	14100 45	19300 60	24500 69
RBE par actif familial (F) pour France = 100	7300 42	8300 42	11200 46	9200 33	12400 43	15700 48
RBE des exploitations à temps complet (F) pour France= 100	12400 45	14300 45	19500 50	16200 37	22200 48	36900 73

Source - Les comptes départementaux de l'Agriculture de 1970 à 1978 - Supplément série Etudes - n°185 Avril 1980.

Graphique 1. Evolution du RBE/Actif familial (exploitations à temps complet).

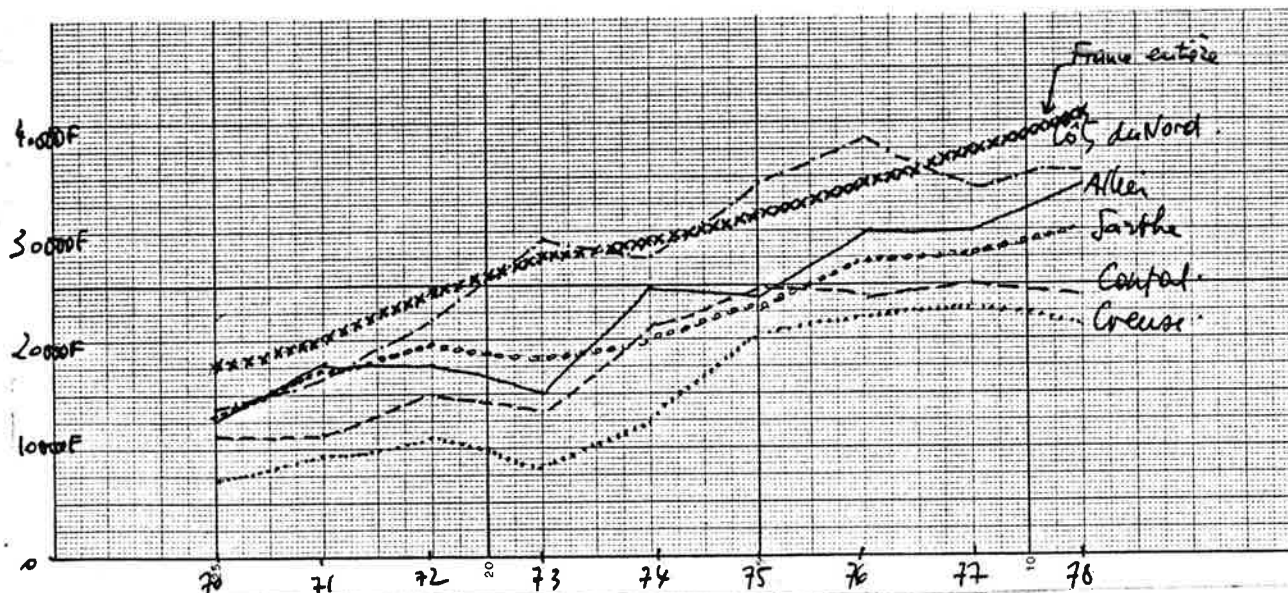


Tableau 2. Evolution de la production agricole finale

(million de Francs)

CREUSE

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Céréales	18	19	29	33	34	21
Productions végétales	47	51	62	72	75	68
Gros bovins	110	130	153	135	175	206
Veaux	76	83	96	94	102	120
Ovins caprins	22	25	27	30	34	35
Porcins	45	47	60	81	73	87
Lait	32	38	50	51	53	60
Aviculture	16	15	22	26	30	31
Production animale	310	345	420	427	482	554
Production disponible	357	395	481	499	557	621

2. EVOLUTION DES EXPLOITATIONS

Le nombre d'exploitations a diminué de 18 % entre 1970 et 1975 soit une diminution annuelle de 3,4 %, supérieure à celle du Limousin (-3,2 %) mais égale à celle de la France entière (- 3,4 %).

Tableau 3. Nombre, surface moyenne, PAT moyenne (1) des exploitations 1970-1975

	Nombre d'exploitations	surface moyenne	PAT moyenne
1970	14 295	24,0 ha	1,65
1975	11 863	28,9 ha	1,56

Source : RGA-EPEXA

- La surface moyenne par exploitation passe de 24 ha en 1970 à 28,9 ha en 1975. Les exploitations de - 5 ha disparaissent à un rythme à peine supérieur à l'ensemble du département - 23 % sur la période contre -18 % pour l'ensemble du département. On remarque cependant une très forte augmentation des exploitations de + de 50 ha (+38 %). Mais ces dernières ne représentent encore en 1975 qu'un pourcentage assez limité des exploitations du département (9 % en 1970 : 15 % en 1975).

Tableau 4. Evolution du nombre d'exploitations classées par tranche de SAU.

Tranche de SAU	moins de 1ha	entre 1 et 5 ha	plus de 50 hectares	Ensemble
nombre en 1970	64	1105	1249	14 295
soit %	0,5	8	9	100
nombre en 1975	28	879	1729	11863
soit %	ε	7	15	100

Source : RGA - EPEXA.

- Le nombre de travailleurs par exploitation (PAT) baisse légèrement (de 1,65 à 1,56). Par classe de PAT, en valeur absolue les effectifs diminuent d'autant plus sur la période que la taille des PAT augmente. La baisse est particulièrement importante dans les exploitations de + de 2,5 PAT (-41 %). En valeur relative ceci se traduit par une diminution sensible du poids de la classe > 2,5 PAT ; la classe 1,75 - 2,5 PAT reste stable alors que les deux classes inférieures à 1,75 PAT représentent un pourcentage croissant des exploitations.

(1) PAT = Personne-Année - Travail = norme de mesure de la quantité du travail fournie par une personne à temps plein pendant un an.

Les exploitations de moins de 0,75 PAT passent de 11 à 12 % et celles comprises entre 0,75 PAT et 1,75 PAT de 54 % à 57 % des exploitations.

Tableau 5. Répartition des exploitations par tranche de PAT - Evolution (pourcentage)

	<0,75		0,75< <1,75		1,75< <2,50		>2,50		Ensemble	
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975
%	10,9	12,1	54,0	56,8	21,5	21,5	13,3	9,5	100	100
Evolution 75/70 en val.abs.de la classe		-8 %		-13%		-17%		-41%		-17%

Source : RGA - EPEXA

Si l'on examine l'évolution des systèmes de production, les pôles I, II et IV restent peu représentés en valeur absolue comme en valeur relative (1). Ils concernent surtout des classes de petite taille de PAT.

Les OTE (orientation - technico - économique) avec élevage lié au sol regroupent 95 % des exploitations en 1970 et 1975 mais leur répartition se modifie sensiblement sur la période.

L'OTE Bovin - Viande voit ses effectifs absolus décroître légèrement (- 10 %) mais reste largement dominante: 56 % des exploitations en 1970 ; 61 % en 1975.

Les deux OTE Bovins Terres arables et Bovins porcins volailles qui étaient en 1970 les plus représentées après l'OTE Bovins viande, voient leurs effectifs absolus chuter (- 39 % pour les Bovins Porcins Volailles, - 54 % pour Bovins Terres arables), alors que Bovins - lait augmente de 50 % et Bovins mixte de 10 %.

Répartition des exploitations par OTE et tranche de PAT.

Tableau 6. Effectifs

OTE	PAT	≤0,74		0,74 ≤1,74		1,75 ≤2,49		≥2,5		Ensemble	
		70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
OTE 1		187	177	149	88	26	13	16	4	378	282
OTE 2		31	28	10	6	3	-	5	7	49	41
3361		131	300	559	809	119	139	47	41	856	1289
3362		532	461	4365	4213	1888	1757	1163	760	7948	7191
3363		25	42	313	318	129	156	65	70	532	586
3100		188	128	1294	681	548	229	371	75	2401	1113
3400		126	92	648	374	257	155	183	117	1214	738
3370		234	132	253	145	43	62	28	14	558	353
OTE 4		110	80	148	106	52	43	49	41	359	270
Ensemble		1564	1440	7739	6740	3065	2554	1927	1129	14295	11863

pour la correspondance entre OTE → systèmes de production p 9(1)

- (1) Pôle I - Les OTE à dominante terres arables
 Pôle II - Les OTE à dominante cultures pérennes
 Pôle IV - Les OTE à dominante élevage hors-sol.

Répartition des exploitations par OTE et tranche de PAT.

Tableau 7. Pourcentage.

OTE \ PAT	≤ 0,74		0,74 ≤ 1,74		1,75 ≤ 2,49		≥ 2,5		Ensemble	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
OTE 1	12	12,3	1,9	1,3	0,8	0,5	0,8	0,4	2,7	2,4
OTE 2	2	1,9	0,1	0,1	0,1	-	0,3	0,6	0,3	0,3
3361	8,4	20,8	7,2	12	3,9	5,4	2,4	3,6	6	10,9
3362	34	32	56,4	62,5	61,6	68,8	60,3	67,3	55,6	60,6
3363	1,6	2,9	4,1	4,7	4,2	6,1	3,4	6,2	3,7	4,9
3100	12	8,9	16,7	10,1	17,9	9	19,3	6,7	16,8	9,4
3400	8	6,4	8,4	5,5	8,4	6,1	9,5	10,4	8,5	6,2
3370	15	9,2	3,3	2,2	1,4	2,4	1,5	1,2	3,9	3
OTE 4	7	5,6	1,9	1,6	1,7	1,7	2,5	3,6	2,5	2,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source - RGA - EPEXA.

On constate par ailleurs que le mouvement précédemment décrit n'est pas très prononcé sur les effectifs de vaches qui n'augmentent que faiblement sur la période (+ 7 %). On note cependant que les effectifs de FFPN doublent en passant de 6500 à 13500 têtes.

Au niveau des classes de PAT, l'OTE Bovins-Viande enregistre une diminution des effectifs qui est répartie assez également entre les différentes classes de PAT. Elle touche cependant davantage les exploitations de plus de 2,5 PAT (- 35 %). Les OTE Bovins Lait et Bovins Mixte connaissent une augmentation d'effectifs qui touche toutes les classes de PAT. Mais cette augmentation est forte pour les moins de 1,75 PAT chez les producteurs de lait.

On constate donc un processus de spécialisation sur les bovins. Les OTE associant les bovins et d'autres activités diminuent fortement sur la période, notamment dans les classes de PAT élevée.

3. LE REVENU D'EXPLOITATION

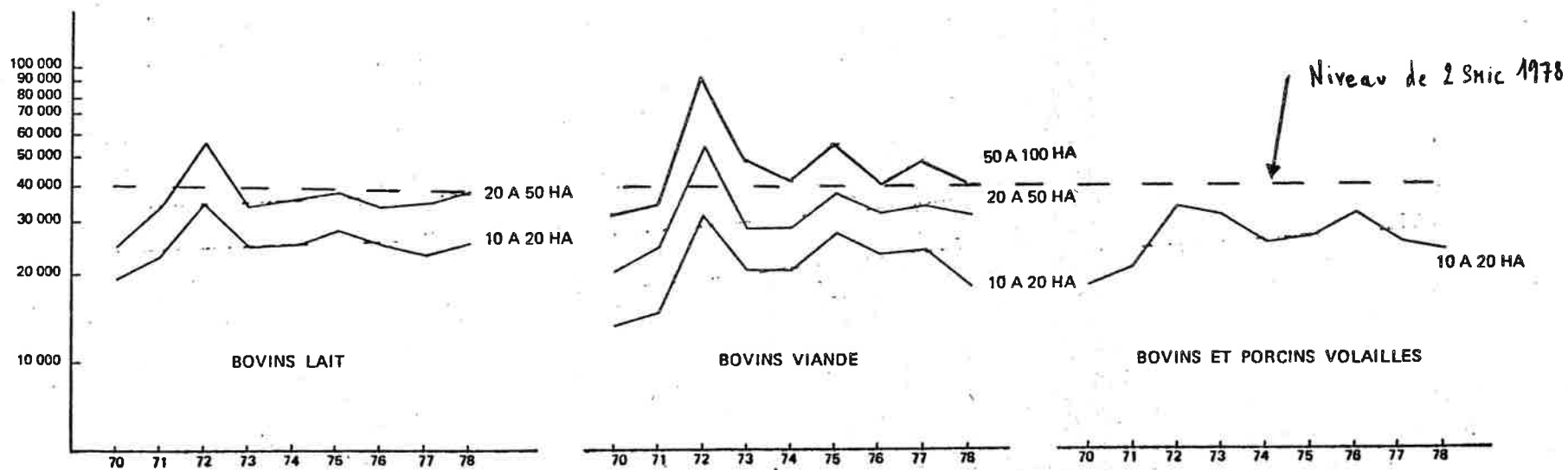
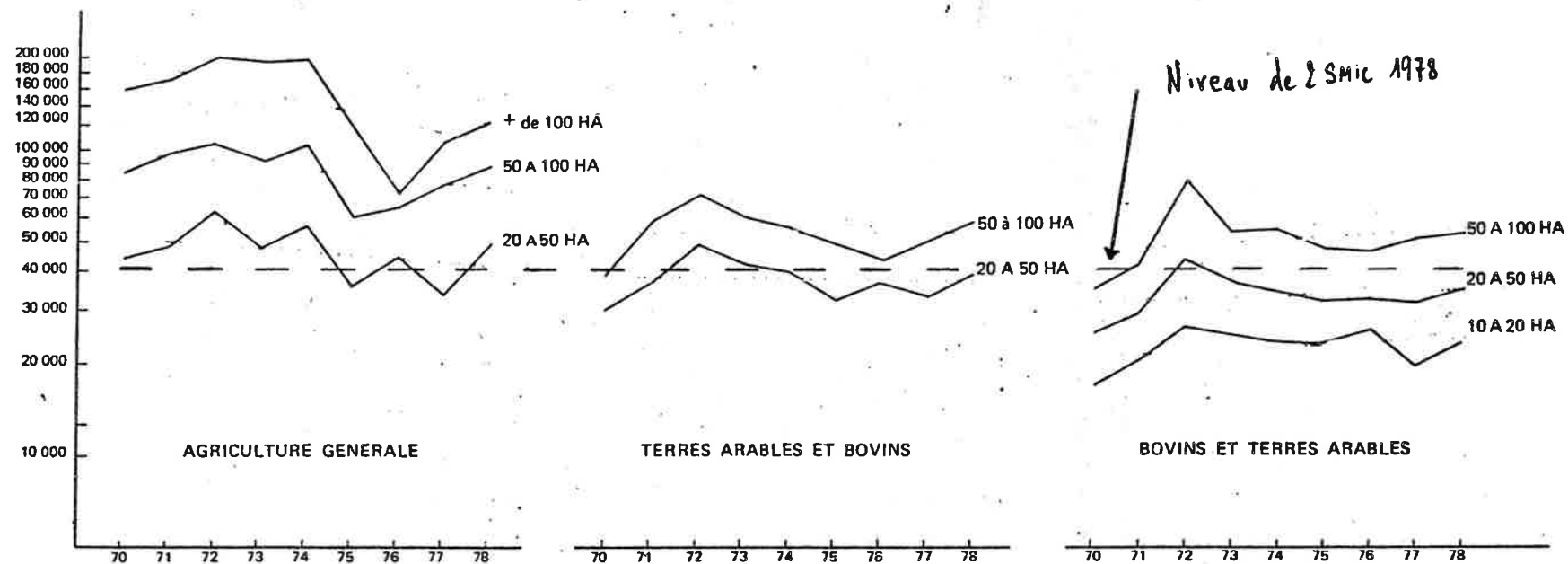
Dans notre premier paragraphe nous avons insisté sur les moyennes faibles des divers revenus départementaux. Les travaux menés sur les échantillons EPEXA, que nous présenterons dans notre seconde partie ne permettent pas d'approcher directement la notion de revenu (1).

Nous donnons donc ici seulement à titre d'indication les résultats du RICA (réseau d'information comptable) pour divers systèmes de production.

(1) On peut néanmoins indiquer que dans des travaux menés actuellement par Mr GIRARD (INSEE), on observe une liaison forte entre l'augmentation de la PBPS et celle du RBE.

Graphique 2.

Évolution du revenu agricole par travailleur familial de 1970 à 1978 (en francs 1978, échantillons annuels successifs)



II- évolution du recours des exploitations à l'endettement auprès du crédit agricole

1 . GENERALITES

Dans la Creuse les exploitations endettées sont en minorité :

40 % en 1970

45 % en 1975

a) Situation par tranche de PAT

Le pourcentage des exploitations endettées parmi les exploitations de moins de 0,75 PAT est faible et diminue entre 1970 et 1975 (1). Si l'on ne considère que les exploitations de plus de 0,75 PAT, le pourcentage d'endettées passe de 41 % à 49 %.

Tableau 8. Proportion d'exploitations ayant un encours par classe de PAT

classes de PAT	1970		1975	
	nombre d'exploitations endettées	% de la classe	nombre d'exploitations endettées	% de la classe
<0,75	480	31	288	17
0,75 - 1,75	2 488	34	2 896	42
1,75 - 2,49	1 616	48	1 464	58
>2,50	1 136	54	808	69
Ensemble	5 720	40	5 456	45

Source - Echantillon

(1) Ce qui explique que sur cette période le nombre d'exploitations endettées diminue.

b) par OTE

Seules les OTE Bovins spécialisés (lait et/ou viande) voient le nombre des exploitations endettées augmenter.

Tableau 9. Proportion d'exploitations ayant un encours, pour les OTE dominantes.

OTE (1)	1970		1975	
	nombre d'exploitations endettées	% de l'OTE	nombre d'exploitations endettées	% de l'OTE
Bovins lait	256	46	544	44
Bovins viande	3280	40	3472	47
Bovins mixte	192	30	328	55
Bov.+Terre Arable	1088	45	496	46
Bov. + Porc	480	39	360	45
Porc	168	43	136	57
Ensemble	5720	40	5456	45

source : échantillon

2. COMPARAISON DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS ENDETTEES ET NON ENDETTEES

Les exploitations endettées accroissent leur dimension économique (2) : leur PBPS (2) augmente de 35 % entre 1970 et 1975. Le léger développement de la dimension économique des exploitations non endettées (leur PBPS s'accroît de 15 %) s'accompagne de maintien de structures relativement importantes.

(1) Pour ce département, nous avons procédé au regroupement de plusieurs OTE. Ce regroupement est le suivant :

dénomination retenue	correspondant aux OTE suivantes :	
pôle céréalier dominant	toutes OTE commençant par un 1 (OTE 1...)	
autres végétaux	toutes OTE commençant par un 2 + 5500 + 0000 (OTE 2)	
bovins spécialisés	lait	3361
	viande	3362
	lait et viande	3363
bovins + terres arables	3100	
bovins + porcins + volailles	3400	
bovins ovins caprins	3370, 3300, 3200	
hors-sol - porcins - volailles	toutes OTE commençant par un 4 (OTE 4....)	

(2) La dimension économique d'un groupe exploitations est mesurée par la Production Brute Potentielle Standardisée moyenne de ce groupe, évaluation forfaitaire de la production potentielle d'une exploitation. Cette notion est à la base du calcul des Orientations technico-économiques. Elle ne permet pas d'apprécier le revenu. D'autre part reposant sur des coefficients fixes elle ignore les modifications de rendement.

Ces chiffres moyens doivent être précisés en examinant la situation des exploitations par tranche de PAT et par OTE.

a) Par OTE

Parmi les exploitations endettées celles des OTE bovins spécialisés connaissent une évolution de la dimension économique proche de la moyenne des endettées à l'exception des exploitations de l'orientation laitière. Celles-ci ont une dimension économique qui stagne alors que leur SAU régresse (ces résultats recouvrent une modification de la population des exploitations laitières endettées dont le nombre double sur la période).

Par contre chez les exploitations non endettées des Orientations bovins viande et bovins mixte on remarque un accroissement de la dimension économique nettement supérieur à la moyenne des exploitations non endettées. Il en va de même pour les exploitations non endettées spécialisées dans la production de porc.

Tableau 10. Caractéristiques de structures pour les OTE dominantes

avec e n c o u r s	PBPS		SAU		UGB	
	70	75	70	75	70	75
	OTE					
Bovins lait	34	32	36	26	24	22
Bovins viande	33	46	31	38	24	35
Bovins mixte	38	46	38	44	28	37
Porcins	83	178	31	55	47	106
Ensemble	35	47	31	38	24	34
<u>sans e n c o u r s</u>						
Bovins lait	13	13	16	14	9	9
Bovins viande	25	31	25	26	18	24
Bovins mixte	20	27	18	21	14	20
Porcins	22	42	10	11	13	25
Ensemble	22	25	22	21	15	19

Source : échantillon

b) Par PAT

En distinguant les exploitations par tranche de PAT, on peut en particulier préciser la situation des exploitations non endettées qui connaissent un développement économique significatif : celles-ci se situent dans les classes de PAT supérieures, à 1,75 PAT. Une partie des exploitations de dimension structurelle importante se développe sans recours au crédit (une étude détaillée montre qu'il s'agit d'exploitations spécialisées dans la production de viande bovine).

Tableau 11. Caractéristiques de structure des exploitations par classe de PAT

<u>avec e n c o u r s</u>						
classe de PAT	PBPS		SAU		UGB	
	70	75	70	75	70	75
0,75	6	8	9	12	6	6
0,75 - 1,75	29	42	26	35	20	30
1,75 - 2,50	39	52	36	41	27	39
2,50	53	70	46	54	33	52
ensemble	35	47	31	38	24	34
<u>sans e n c o u r s</u>						
0,75	5	7	8	8	3	5
0,75 - 1,75	18	24	19	20	12	18
1,75 - 2,50	28	41	25	34	18	31
2,50	48	66	45	54	34	51
ensemble	22	25	22	21	15	19

c) Les investissements et les ventes de la campagne 1974-1975 (1)

Les investissements réalisés pendant la campagne 1974-1975 ont été principalement le fait des exploitations endettées ce qui est à mettre en rapport avec l'accroissement plus rapide de leur dimension économique. Les ventes des produits agricoles de ces exploitations sont en moyenne le double des ventes des exploitations non endettées, mais elles restent elles mêmes à un niveau faible à l'exception des exploitations porcines. En particulier entre les ventes des exploitations spécialisées dans la production de viande bovine endettées et non endettées l'écart est relativement faible.

Tableau 13. Investissements et ventes des exploitations sur la campagne 1974-1975.

<u>Exploitations avec e n c o u r s fin 75</u>					
	Achats Terre	Autres in- vestissements	Annuités totales	dont annui- tés pour foncier	Vente de Produits Agricoles
Bovins Lait	-	12 500	6 553	1 265	40 000
Bovins Viande	645	6 672	4 995	1 348	42 607
Bovins Mixtes	-	11 220	9 268	3 122	48 195
Porcins	8235	71 882	23 765	6 706	234 118
Ensemble	616	8 867	6 210	1 659	48 559
<u>Exploitations sans e n c o u r s fin 75</u>					
Bovins lait	-	977	-	-	12 730
Bovins Viande	483	1 646	551	334	29 863
Bovins Mixtes	-	8 235	1 176	-	20 235
Porcins	1789	6 316	737	-	54 316
Ensemble	408	1 818	467	196	24 813

Source : échantillon

(1) A noter que le SCEES signale que "ces données doivent être interprétées avec prudence, compte tenu de leur caractère expérimental dans une enquête de structure comme l'EPEXA" cf. supplément série Etudes n°170 p.132.

3. CARACTERISTIQUES D'ENDETTEMENT DES EXPLOITATIONS

L'analyse portera sur les exploitations qui en 1970 ou en 1975 disposent d'au moins un prêt à long ou moyen terme encours. L'encours moyen de ces exploitations est en Creuse particulièrement faible.

Tableau 14. Comparaison de l'encours moyen LMT des exploitations endettées dans quelques départements (données en francs)

	Creuse	Cantal	Sarthe	Côtes du Nord	Allier	Oise
encours moyen LMT 1970 des exploitations endettées	22 400	30 300	30 500	30 700	51 500	67 000
1975	45 500	52 500	56 100	71 400	98 300	128 200

source - échantillon

Il s'agit en 1970 et plus encore en 1975 d'un endettement en prêts bonifiés et surbonifiés. Cette situation moyenne recouvre des grandes différences. En particulier les encours varient selon les orientations des exploitations.

Tableau 15. Encours moyen des exploitations endettées dans les OTE domi-

	Encours LMT 1970	Encours LMT 1975	1975/1970
Bovins lait	43 700	38 400	x 0,9
Bovins viande	21 700	36 000	x 1,7
Bovins mixte	20 900	76 900	x 3,7
Porcins	56 700	242 800	x 4,3
Ensemble	22 400	45 500	x 2,0

Source - Echantillon.

En 1970 les exploitations les plus endettées sont spécialisées dans des productions ayant connu des transformations importantes (lait + porcs). Les exploitations des OTE bovins-viande et bovins mixtes ont un endettement proche de la moyenne. Les exploitations moins spécialisées ont des encours inférieures.

Cette hiérarchie est fortement modifiée en 1975. Les exploitations porcines restent et de loin les plus endettées mais le niveau moyen d'encours des exploitations spécialisées dans la production laitière est inférieur à celui qu'il avait en 1970. Ceci peut s'expliquer par l'entrée de nombreuses exploitations peu endettées (doublement de l'effectif des exploitations laitières endettées) ou par des glissements d'exploitations de l'OTE Bovins lait, vers Bovins mixtes par exemple, suite aux niveaux des cours des bovins en 72. Les exploitations de l'OTE Bovins-viande ont un encours qui reste inférieur à la moyenne. Ces modifications se traduisent dans le tableau suivant. Il fait apparaître l'importance respective des diverses OTE dans l'encours total et dans l'évolution de la distribution du crédit. Toutefois des problèmes d'échantillonnages peuvent également expliquer le poids particulier de certains groupes dans la répartition des encours.

Tableau 16. Proportion des exploitations endettées et du volume d'encours pour les OTE dominantes.

OTE	1970			1975		
	% des exploitations de l'OTE		% du volume d'encours de l'OTE dans l'encours total	% des exploitations de l'OTE		% du volume d'encours de l'OTE dans l'encours total
	dans le total des exploitations	dans les exploitations endettées		dans le total des exploitations	dans les exploitations endettées	
Bovins lait	4	4	8,7	10	10	8,4
Bovins viande	57	57	55,6	61	64	50,4
Bovins mixtes	4	3	3,1	5	6	10,2
Porcins	3	3	7,4	2	2	13,3
Autres	32	33	25,1	22	18	17,7
Somme des OTE	100	100	100	100	100	100

Source - Echantillon

Ainsi dans ce département on retrouve bien la liaison entre évolution des dimensions économiques des exploitations et accès à l'endettement, à condition de préciser deux particularités :

- l'endettement est en moyenne faible
- des groupes d'exploitation connaissent une évolution significative sans recours à l'endettement.

III-étude de la concentration des encours

1. CONCENTRATION DES ENCOURS PAR TRANCHE D'ENCOURS LMT

Tableau 17. Concentration de l'encours LMT par tranche d'encours en %

tranche d'encours	1970		1975		1977	
	nombre d'expl.	volume d'encours	nombre d'expl.	volume d'encours	nombre d'expl.	volume d'encours
0 - 10 000	45	9	30	3	25	2
10- 20 000	22	14	20	7	14	3
20 - 50 000	23	33	26	18	25	14
50 -100 000	6	18	15	22	17	19
100-200 000	3	15	6	19	11	25
200-500 000	} 4	} 26	} 3	} 31	6	30
> 500 000					1	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source - 70-75:échantillon;77 : CRCA

Les encours sont répartis d'une manière très inégale entre les différentes classes d'exploitations (cf. tableau 17). De 1970 à 1975 et 1977 la concentration se renforce légèrement.

Part de l'ECLMT détenue par les exploitations		70	75
les 10 % d'exploitations les plus endettées		43	50
les 30 % d'exploitations les moins endettées		4	3
Ensemble des exploitations endettées		100	100

2. CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES MOYENNES DES EXPLOITATIONS PAR TRANCHE D'ENCOURS

L'évolution structurelle la plus importante est le fait des exploitations les plus endettées. Les exploitations les moins endettées connaissent également une évolution positive même si elle est moins marquée. Si l'on considère le groupe des 30 % les moins endettées est celui des 10 % les plus endettées, en 1970 et en 1975 la situation est la suivante :

Tableau 18. Caractéristiques structurelles moyennes des exploitations selon le niveau d'encours

	PBPS		SAU		UGB	
	70	75	70	75	70	75
10 % d'exploitations les plus endettées	61	93	55	57	42	67
30 % d'exploitations les moins endettées	25	33	22	31	17	24

Source : échantillon.

Il en résulte une modification de la contribution des différents groupes d'exploitations à la production départementale.

Répartition de la PBPS entre les exploitations d'après leur endettement

	70	75
non endettées	49	40
30 % d'exploitations les moins endettées	11	12
60 % " moyennement endettées	32	36
10 % " les plus endettées	8	12
Ensemble	100	100

Source : échantillon.

3. CONCENTRATION ET BONIFICATION

Etant donné le faible poids des MTE et MTNB dans le département (1) c'est la répartition des encours en prêts bonifiés et surbonifiés et donc les aides de l'Etat qui donnent la forme de la courbe de concentration des encours LMT (cf. graphique 3 et tableau 19).

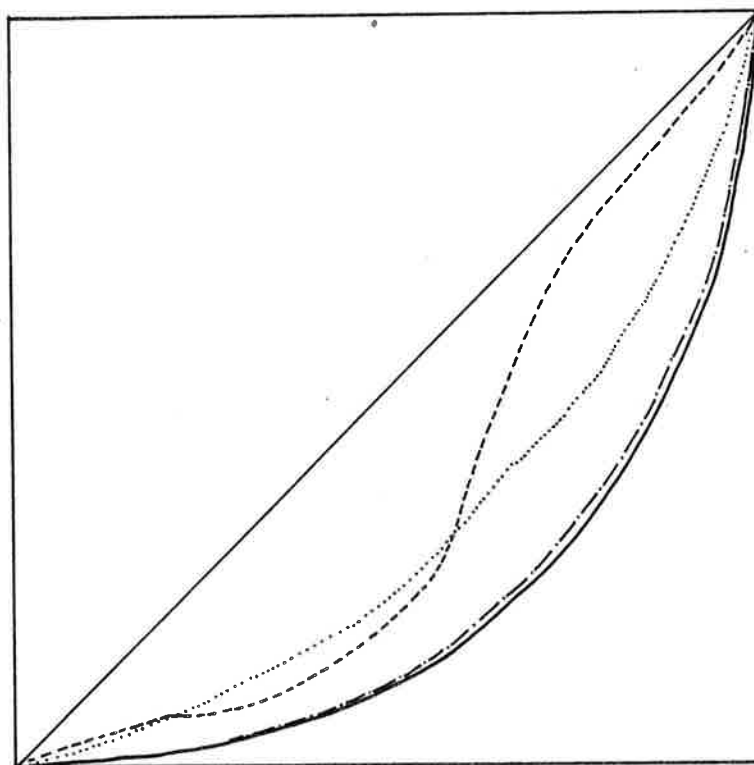
Tableau 19. Répartition de l'Encours par classe d'encours moyen (en 1977)

	surbonifié + bonifié		MTE		MTNB	
	nombre(1) d'exploit.	volume(2) d'EC.	1	2	1	2
0 - 10 000	23	2	22	7	2	É
10 - 20 000	15	4	12	6	2	É
20 - 50 000	26	14	24	17	9	4
50 -100 000	18	20	18	20	22	5
100-200 000	12	26	11	17	21	18
200-500 000	7	29	12	25	16	42
> 750 000	1	5	1	8	17	29
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : CRCA.

Graphique 3. Concentration de l'encours LMT par grands types de prêts en 1977.

volume d'encours
(% cumulé)



Nbre de bénéficiaires
(% cumulés)

— LMT
- - - surbonifié et bonifié
... MTE
- - - MTNB

Source CRCA 1977.

(1) En 1977 les encours des prêts aux agriculteurs sont les suivants :

- surbonifié et bonifié : 376,9 millions de F
- MTE : 6,1 millions de F
- MTNB : 5,3 millions de F

Les principaux bénéficiaires de la bonification se retrouvent ainsi dans les classes d'encours élevé. Ces exploitants concentrent par ailleurs sur la période une part croissante des prêts bonifiés (cf. tableau 20).

Tableau 20. Evolution de la répartition de l'encours entre les exploitations les moins endettées et les plus endettées.

	ECLMT		Surbonifié		Bonifié	
	70	75	70	75	70	75
les 10 % d'exploitations les plus endettées	43	50	48	49	38	57
les 30 % d'exploitations les moins endettées	4	3	3	3	3	3
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Echantillon.

Le MTE est réparti d'une manière plus égale entre les classes d'encours au contraire du MTNB qui atteint un niveau comparable mais concerne presque exclusivement des exploitations de plus de 100 000 F d'encours.

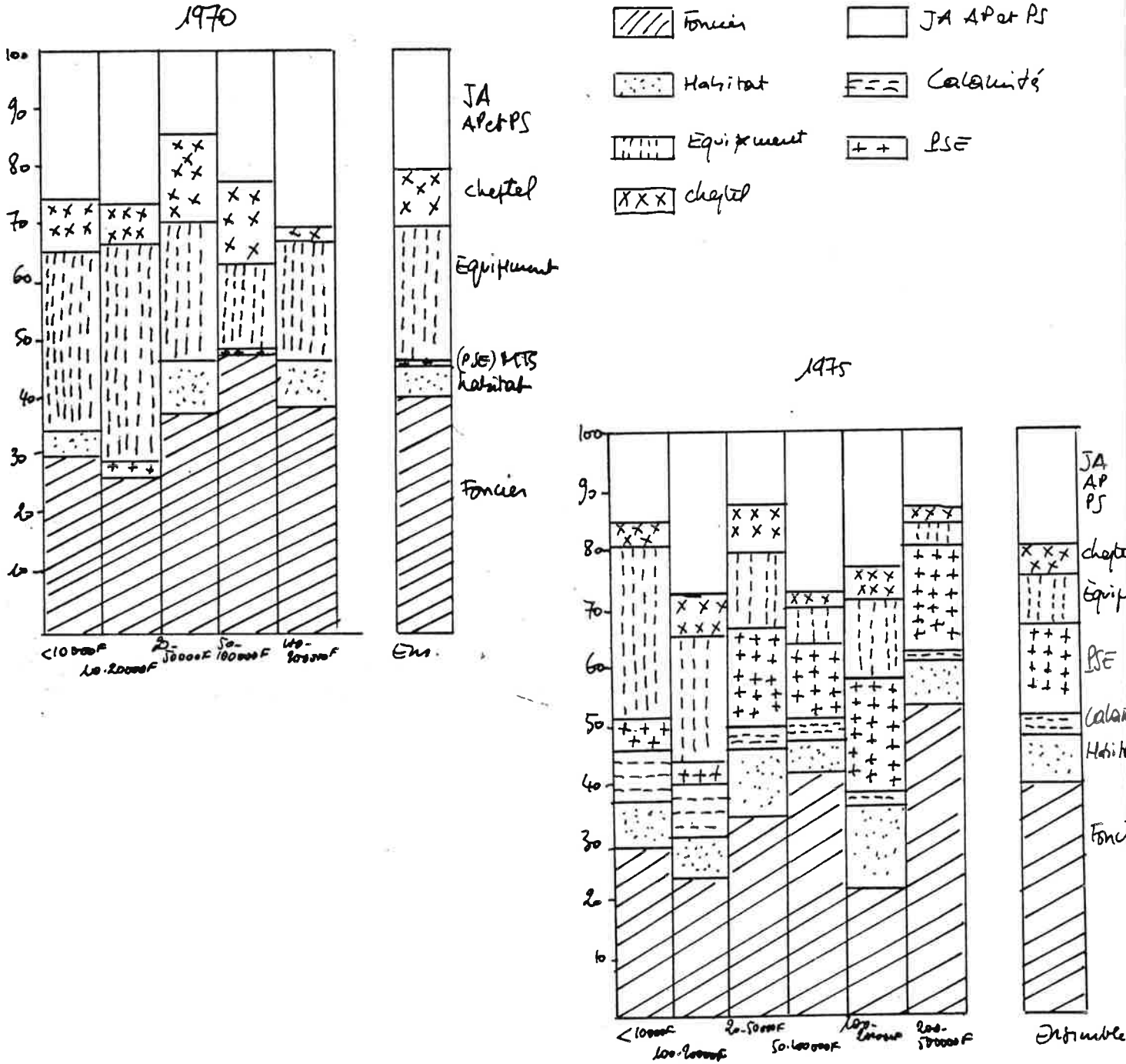
4. ENCOURS PAR GRANDES CATEGORIES D'OBJET

Pour l'ensemble des exploitations endettées le foncier est l'objet le plus important ; sa part dans l'encours total reste stable dans la période (40 % de l'encours LMT). En 1970 et plus encore en 1975 la part des prêts fonciers dans l'encours s'élève avec les tranches d'encours.

L'importance des prêts d'équipement (MTE, MTO surtout ...) en seconde position en 1970 régresse en 1975 au profit des PSE. Ces prêts se sont en effet partiellement substitués aux anciens prêts destinés à l'équipement et au cheptel. Excepté pour les exploitations de faible encours, les PSE occupent une place relativement importante - ce qui ne s'explique pas seulement par la mise en place récente de ces prêts.

La répartition des prêts JA ne se modifie guère pendant la période.

Graphique 4. Répartition de l'encours par objet et par tranche d'encours
(Source : échantillon)



IV - les prêts spécifiques

IVa - les prêts fonciers

Le marché foncier de la Creuse est peu ouvert (1), de l'ordre de 5 000 ha par an en moyenne sur la période dont plus des 3/4 sont acquis par les agriculteurs. Alors qu'une part significative de ces achats est le fait des petites exploitations (2), les exploitations qui ont encouru aux prêts fonciers ont en 1975 une surface double de la surface moyenne départementale.

Malgré une restriction sensible des réalisations de prêts fonciers depuis 1972, l'encours foncier représente en 1975 près de 40 % de l'encours LMT total des exploitations.

1. SITUATION DES EXPLOITATIONS AYANT ACCRU LEUR FAIRE-VALOIR DIRECT (F.V.D.)

Tableau 21. Caractéristiques structurelles des exploitations selon leur endettement foncier et l'évolution de leur FVD.

	PBPS			SAU			FVD		
	70	75	soit %	70	75	soit %	70	75	soit %
A. exploitation ayant accru leur FVD entre 70 et 75	a. avec prêt foncier								
	42	62	+46 %	35	44	+26 %	19	33	+74 %
	b. sans prêt foncier avec encours 75								
	39	48	+23 %	36	41	+12 %	23	31	+33 %
	c. sans encours 75								
	23	27	+20 %	19	21	+13 %	12	17	+39 %
B. exploitation sans accroissement du FVD mais endettées en 1975	35	43	+24 %	34	35	+3 %	19	15	-21 %
C. Rappel : ensemble des exploitations endettées	35	47	+36 %	31	38	+23 %	18	22	+22 %

Source - échantillon

(1) En Creuse le marché foncier est mal connu, les acquisitions des preneurs en place n'étant pas notifiées à la SAFER. La sous-estimation qui en résulte ne doit cependant pas être très importante si l'on en juge par la faible place des prêts fonciers allant aux preneurs (13 % des réalisations des prêts fonciers entre 1972 et 1975).

(2) Compte tenu des réserves faites ci-dessus sur les données notifiées, 45 % des surfaces achetées ^{ont} des exploitations de moins de 20 ha cf. Scafr, achats "agriculteurs".

Parmi les exploitations qui accroissent leur FVD (1) on constate que

- les exploitations non endettées (Ac) sont nombreuses ; de petites structures, leur développement économique est faible. Il s'agit soit de petits achats, soit sans doute fréquemment d'héritages.

- des exploitations endettées de structures importantes au départ accroissent leur FVD sans recourir aux prêts fonciers (Ab). Il s'agit sans doute là aussi pour une part d'héritages mais aussi d'achats non financés (leur surface reste limitée cf. la faible variation du FVD entre 1970 et 1975). Ces exploitations accroissent leur dimension économique mais moins que la moyenne des endettées (C).

- les exploitations qui réalisent des prêts fonciers sont aussi de structures importantes au départ (Aa). Les prêts sont fréquemment contractés à l'occasion d'agrandissement (2). Les exploitations concernées sont principalement spécialisées dans la production de viande bovine. Ce sont ces exploitations qui connaissent le développement économique le plus important. Ce développement est d'autant plus marqué que les exploitations sont plus vastes.

Tableau 22. Situation des exploitations ayant accru leur FVD avec prêts fonciers.

	PBPS			SAU		
	70	75	soit %	70	75	soit %
de 0,75 à 1,75 PAT	37	46	+22%	31	41	+30%
1,75 PAT	52	85	+65%	40	50	+23%
ensemble	42	62	+46%	35	44	+26%

source - échantillon

2. ENDETTEMENT FONCIER ET ENDETTEMENT GLOBAL

L'encours "investissement" (encours LMT moins encours foncier et encours calamités) est en 1975 pour les exploitations ayant réalisé des prêts fonciers de même nature que pour les autres populations. L'endettement en foncier ne constitue pas un obstacle aux autres investissements mais ceux-ci sont uniformément faibles dans ce département.

(1) Augmentation de la surface en FVD supérieure ou égale à 1 ha.

(2) Ce qui reflète bien la politique de la Caisse : de 1972 à 1975 46 % du montant des prêts ont pour objet des agrandissements, 41 % des installations.

Tableau 23. Evolution de l'endettement des exploitations ayant accru leur FVD et selon leur accès aux prêts fonciers.

		surbonifié	bonifié	NB + plafonné	LMT	Foncier	Investissem.	dont PSE MTS élev. avant 73
exploitation ayant accru leur FVD	.avec prêt foncier .70	11 400	7 400	500	19 300	6 700	12 600	-
	.75	66 900	16 600	900	84 400	59 100	23 700	5 700
	.sans prêt foncier .70	25 800	7 100	400	32 300	17 900	15 400	100
	.75 avec encours	36 000	10 600	1 600	48 200	17 500	29 100	9 700
sans accroissement de FVD .70		9 400	6 300	1 000	16 700	5 200	11 600	200
avec encours .75		22 600	10 300	900	33 800	7 400	24 900	5 900

Source : échantillon

ivb-les prêts spéciaux d'élevage

1. LA DISTRIBUTION DES PSE EN CREUSE

Avec 45,9 millions de F en décembre 1975 les PSE représentaient 22 % de l'encours bonifié des exploitants du département. Ceci en faisait le second poste de l'encours bonifié après le foncier (54 %) et devant les prêts aux jeunes agriculteurs (15 %). Une part non négligeable des MTS exploitants agricoles (8 % des encours bonifié) correspondait cependant aussi à des prêts d'installation consentis sous forme de prêts à des promus sociaux ou à des attributions préférentiels.

Cette place importante pour des prêts instaurés peu de temps auparavant s'explique par des réalisations importantes dans cette catégorie de prêts, au moins dans les premières années de leur mise en oeuvre :

	1973	1974	1975
Réalisation en PSE (millions F)	10,2	18,7	18,2
nombre de prêts	293	534	573
Ensemble des réalisations en bonifié aux agric. et surbonifié	20 %	31 %	27 %

Source : Ministère Agriculture.

Une part des réalisations en PSE, prépondérante au début, décroissante dans le temps, va aux bâtiments d'élevage, principalement aux étables. Il s'agit de prêts d'un montant unitaire moyen à peu près double des prêts concernant les cheptels et matériels (cf. tableau 24).

Tableau 24. Répartition des PSE par objet en 1974 - 1975 - 1978

	Ens. des Bâts	dont Etables	Ens. ani- maux	dont VL	dont autres bovins	maté- riel	ensem- le
1974							
nombre de prêts	164	139	260	62	187	110	534
montant unitaire	68 057	63 567	23 049	20 520	23 785	14 531	35 117
% des réalisations	59%	47%	32%	7%	24%	9%	100%
1975							
nombre de prêts	113	103	277	39	221	180	573
montant unitaire	72 157	70 095	24 369	23 587	24 612	18 214	31 804
% des réalisations	44 %	40 %	37 %	5 %	30 %	18 %	100 %
1978							
nombre de prêts	70	53	214	26	181	152	439
montant unitaire	78 327	72 826	34 930	38 477	34 797	25 309	38 522
% des réalisations	32 %	23 %	44 %	6 %	37 %	23 %	100 %

Source : Ministère Agriculture.

2. PSE ET EVOLUTION DES STRUCTURES D'EXPLOITATION

29 % des exploitations endettées sont touchées en 1975 par les PSE dont un peu plus du 1/3 pour des bâtiments bovins.

Le pourcentage des exploitations concernées est nettement moins élevé dans les exploitations de l'OTE dominante (17 % des exploitations seulement) mais la proportion de réalisations en PSE bâtiments y est par contre plus forte (48 % des exploitations ont bénéficié de PSE pour les bâtiments contre 37 % pour l'ensemble de la sous population avec PSE).

La répartition des PSE en volume montre que ces prêts ont surtout été affectés à l'OTE Bovins-Viandes. Elle indique également que leur distribution semble avoir été relativement concentrée sur les classes de PAT plus élevée qui reçoivent un volume de PSE plus important que leur poids relatif dans les exploitations du département.

classes de PAT	<0,75	0,75 <1,75	1,75 <1,5	>2,5	Σ
% d'exploitations (75)	12	57	22	9	100
% du volume de PSE	0	40 %	32 %	28 %	100
% du volume de PSE bâtiments	0	41 %	18 %	41 %	100

a) Evolution des structures d'exploitation

Les dimensions de départ en 1970 sont différentes de même que les évolutions observées.

La PBPS des exploitations avec PSE pour bâtiments bovins augmente un peu moins fortement que celle de l'ensemble des bénéficiaires de PSE mais ils partaient d'une PBPS légèrement supérieure.

Cette évolution n'est pas liée à la surface qui change peu. On observe par contre une augmentation très significative des effectifs d'UGB qui repose davantage sur les bovins d'élevage que sur les vaches reproductrices. Ceci se retrouve dans la charge animale par ha qui augmente beaucoup plus fortement dans les exploitations avec PSE que dans celles qui n'en ont pas eu.

Tableau 25. Caractéristiques structurelles des exploitations selon leur accès aux PSE

	PBPS			UGB			UGB/SAU			VN			Bovins		
	70	75	75/70	70	75	75/70	70	75	75/70	70	75	75/70	70	75	75/70
exploitations sans PSE	35	42	+ 20 %	24	31	+ 29 %	0,73	0,86	+ 18 %	11	13	+ 18 %	27	36	+ 33 %
exploitations avec PSE	47	72	+ 53 %	42	50	+ 56 %	0,76	1,06	+ 39 %	13	18	+ 38 %	35	54	+ 54 %
" avec PSE bât.bovins	50	70	+ 40 %	34	53	+ 56 %	0,75	1,08	+ 44 %	13	17	+ 31 %	41	67	+ 63 %

Source : échantillon.

Les investissements en bâtiments pour l'élevage bovin sur la période 67-75.

Ils ont porté sur environ 50 000 places dont 2/3 par construction de logements neufs et 1/3 par aménagements de bâtiments existant (pour un cheptel de reproductrices de 150 000 têtes en 1975).

60 % des constructions neuves appartiennent à des exploitations ayant réalisé des PSE (51 % à des exploitations ayant eu des PSE pour bâtiments d'élevage bovin). 40 % des places ont donc été construites dans des exploitations sans PSE : 26 % pour les exploitations endettées mais sans PSE, 14 % pour les exploitations non endettées. Les tailles moyennes des étables sont beaucoup plus fortes quand il y a PSE (46 places contre 29).

Les investissements en aménagement sont par contre surtout réalisés dans des exploitations endettées sans PSE (51 % des places aménagées relèvent de cette catégorie). Et les exploitations non endettées participent pour 20 % à ce type d'investissement.

Si une partie prépondérante des investissements est liée à l'action de PSE, notamment pour les constructions neuves, un pourcentage non négligeable correspond à des exploitations qui n'ont pas bénéficié de ces prêts.

b) L'endettement des exploitations et son évolution

Globalement les niveaux de départ sont éloignés les uns des autres. Ce sont les exploitants les plus endettés en 1970 qui ont bénéficié des PSE. Leurs encours ont - en valeur relative - davantage augmenté que ceux des exploitants sans PSE qui a pourtant pratiquement doublé sur la période

70-75 (1). Quand il y a eu réalisation de PSE pour bâtiments bovins l'évolution est cependant restée plus limitée.

	ECLMT		75/70
	70	75	
exploitations sans PSE	16 700	32 000	+ 92 %
exploitations avec PSE	43 700	106 000	+141 %
exploit. avec PSE bâtiments bovins	50 600	102 700	+102 %

Le lien entre l'évolution de la taille des exploitations et celle de leurs encours est donc plus significatif dans les exploitations avec PSE (PBPS + 53 % - ECLMT + 141 %) et surtout pour bâtiment bovins (PBPS + 40 % ECLMT + 102 %) que dans celles qui n'en ont pas bénéficié (PBPS + 20 %, ECLMT + 92 %).

Par catégorie de prêts, on part de situations comparables en 1970 entre les exploitations qui bénéficieront de PSE et celles qui n'en recevront pas (2/3 de surbonifié et 1/3 de bonifié). Mais alors que chez les seconds cette répartition se confirmera en 1975, les premiers verront leur encours surbonifié croître considérablement : 81 % pour l'ensemble des exploitations avec PSE, 84 % quand il y a PSE pour bâtiments. L'étude de la structure de l'endettement par objet montre la stabilité de la répartition des encours dans les exploitations sans PSE et la prépondérance du foncier qui représente 41 % et 43 % de l'encours à long et moyen terme en 70 et 75.

Tableau 26. Evolution de l'encours par objet selon l'accès aux PSE

	EC Foncier		ECJA (AP & PS)		EC PSE		ECLMT Total	
	70	75	70	75	70	75	70	75
exploitations sans PSE	6 900	13 900	3 500	6 900	100	200	16 700	32 000
exploitations avec PSE	17 100	36 800	9 000	15 400	200	36 700	43 700	108 000
" PSE bâtiments	19 900	22 900	4 900	13 300	500	46 800	50 600	102 700

Quand il y a PSE on note au contraire une forte déformation de la structure de l'encours. Les PSE deviennent prépondérants (35 % pour l'ensemble de la sous-population avec PSE, 46 % quand il y a PSE bâtiment).

L'endettement foncier nettement plus important en 1970 pour les exploitations avec PSE continue d'augmenter fortement même si son poids dans l'ECLMT baisse légèrement (de 39 % à 35 %). Il augmente même davantage pour cette sous-population que pour les exploitations sans PSE. On observe également un niveau de prêts à l'installation plus important dans les exploitations avec PSE.

Le recours aux PSE qui a permis une augmentation plus importante des moyens de production animaux et de la taille économique des exploitations se trouve donc lié à un endettement foncier plus élevé.

(1) Pour l'ensemble des exploitations avec PSE mais non pour ceux qui ont réalisé pour des bâtiments bovins, ces données (l'endettement surtout en fait) sont sans doute surestimées par la présence de quelques cas très endettés (élevages porcins).

IVC- les prêts aux jeunes agriculteurs

En 1975 l'encours en prêt JA était de 31 millions dans la Creuse. Parmi les différents encours, ils arrivent en troisième position derrière les prêts fonciers (113 millions) et les PSE (46 millions). Les réalisations ont évolué comme suit depuis 1972.

	montant total	nombre de prêts	montant moyen
1972	4,7 millions	145	32 413
1973	5,7	159	35 911
1974	7,1	181	44 283
1975	8,6	184	46 467

Il s'agit de prêts d'un faible montant moyen destinés à financer principalement des tracteurs et du cheptel bovin. Le nombre d'installations ainsi financées est de l'ordre d'une centaine par an (1). Ce chiffre est nettement plus faible que celui fourni par le SCEES (150 par an) pour les agriculteurs s'installant à temps complet entre 1971 et 1975 (inclus) et âgés de 40 ans ou plus en 1975 (2). On doit donc en conclure que parmi les agriculteurs de moins de 40 ans s'installant à temps complet un sur trois s'installe sans JA.

1. CRITERES DE STRUCTURE ET DISTRIBUTION DES PRÊTS JA DANS LA CREUSE

Les exploitants qui bénéficient de prêts JA entre 1971 et 1975 se situent principalement dans l'orientation bovins viande. On constate que, contrairement à d'autres départements, les installations avec prêts JA se font sur des structures équivalentes aux exploitations pérennes endettées.

Tableau 27. Caractéristiques des bénéficiaires de prêts JA entre 1971 et 1975. Comparaison avec les pérennes endettées. Situation 1975.

	PBPS	SAU	FVD	UGB	Age chef	Pat totale
JA	54	42	19	39	32	1,9
pérennes endettées	50	39	23	36	48	1,7

Source : échantillon.

L'endettement des exploitants ayant réalisé au moins un prêt JA entre 1971 et 1975 est le suivant :

Tableau 28. Endettement des exploitants bénéficiaires des prêts JA entre 1971 et 1975. Comparaison avec les pérennes endettées. Situation 1975.

	LMT	surbonifié	bonifié	non bonifié et plafonné
JA	98 100	82 800	15 300	-
pérennes endettées	44 400	32 100	11 300	1 000

Source : échantillon.

(1) cf. tri CRCA. Nombre d'exploitants réalisant leur premier prêt JA par année.

1972	1973	1974	1975
90	94	107	93

(2) Dépouillement spécifique de l'EPEXA 1975 sur le nombre moyen d'installations par an.

L'endettement est toujours plus important pour les bénéficiaires des prêts JA qui ont recours aux seuls prêts surbonifiés et bonifiés. Ceci est à relier à un endettement en foncier plus élevé.

Tableau 29. Endettement par objet. Situation 1975.

	foncier	habitat	JA	PSE	autres
JA	42 300	4 200	37 000	5 500	9 100
péreennes endettées	17 600	4 100	2 400	8 100	12 200

Source : échantillon.

2. LES SUCCESSIONS PAR PÉRENNES JEUNES

Les résultats précédents concernent les bénéficiaires de prêts JA entre 1971 et 1975. Ils ne représentent qu'une partie des exploitations qui connaissent un renouvellement du chef. Aussi précisera-t-on la situation des groupes d'exploitations connaissant une succession par jeune entre 1971 et 1975. Une fraction importante de celles-ci étaient non endettées en 1970 et en 1975 la succession n'entraîne aucun endettement (A). Ces exploitations de petites dimensions stagnent.

D'autres, non endettées en 1970 s'endettent lors de la succession (B) il s'agit d'exploitations un peu plus grandes. Elles connaissent un certain développement économique. Quand les successions se font dans des exploitations qui en 1970 étaient déjà endettées (C) le niveau de départ est plus élevé de même que le niveau d'arrivée. Précisons que parmi les exploitations des groupes B et C, seule une partie est endettée en prêts JA. Ces dernières sont de plus grandes dimensions.

		PBPS	SAU	FVD	UGB	Age	Nombre de PAT
A	1970	24	22	14	15	60	1,7
	1975	27	22	10	18	35	1,4
B	1970	31	29	20	21	55	2,0
	1975	39	31	21	29	30	1,8
C	1970	38	35	16	24	58	2,5
	1975	45	37	10	32	32	2,1